

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

COLLECTIVITÉ :



CONTRAT APPRENTISSAGE

Références :

- Code du travail
- Code général de la fonction publique, article L.424-1
- Loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail
- Décret n° 92-1258 du 30 novembre 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et son expérimentation dans le secteur public.

Principe :

Le contrat d'apprentissage constitue une forme d'éducation alternée. Il a pour but de donner à des jeunes, travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire en une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique du second degré ou du supérieur. Un contrat est conclu entre l'apprentie et un employeur. Il associe une formation en entreprise ou en collectivité publique et un enseignement

COLLECTIVITÉ :

Adresse courriel

Nombre d'habitantsNombre d'agents titulaires..... Nombre d'agents Contractuels.....

Personne en charge du dossier :

NOM – Prénoms :

Fonction :

Numéro de téléphone :

SPÉCIALITÉ DE L'APPRENTISSAGE :

.....
.....

Date de naissance du futur apprenti

(Si l'apprenti a moins de 18 ans, veuillez à appliquer le Code du travail sur les travaux interdits ou réglementés selon le critère de l'âge)

L'apprenti est-il reconnu travailleur handicapé ?

oui non

CONDITIONS D'ACCUEIL

Environnement du travail (atelier, bureau, etc ...) :

Produits, outils et matériels mis à disposition :

Conditions d'hygiène et de sécurité (EPI, installations sanitaires, trousse de secours, entretien du matériel, etc

.....

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

NOM du Maître d'apprentissage (qualification (diplôme, expérience):

.....

Moyens mis à disposition du maître d'apprentissage (documentation, temps, relations administratives

.....

Eléments d'informations supplémentaires (préparation examen ...) :

.....
.....

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DATE D'EFFET :

Visa de l'Autorité Territoriale :

Fait à :

Le :/...../.....

Signature

PIÈCES À FOURNIR

Projet de délibération

Tout document nécessaire à l'analyse du dossier

**À DEFAUT DE TRANSMISSION DE L'ENSEMBLE DES
PIÈCES OU EN CAS D'ENVOI DES ÉLÉMENTS APRÈS LA
DATE LIMITE, LE DOSSIER NE POURRA ÊTRE
PRÉSENTÉ EN SÉANCE**

CADRE RÉSERVÉ AU CENTRE DE GESTION

Avis du Comité Social Territorial – SÉANCE DU/...../.....

AVIS FAVORABLE

AVIS DÉFAVORABLE